



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°5/2021

### SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 8 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Le Drenec se sont réunis, en séance publique, à la mairie, salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le deux décembre deux mil vingt et un conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19  
Nombre de conseillers municipaux présents : 17  
Nombre de votants : 19

**Étaient présents :** Monique LOAEC, Michel BROC'H, Jeannine MILIN, Jean-Christophe FERELLOC, Gwen AUTRET, Serge PELLEAU, Joseph PRIGENT, Jean-Luc RANNOU, Christine CORLOSQUET, Yves KERMARREC, Olivier LE LANN, Florence JESTIN, Olivier LOAEC, Anne MASON, Emmanuel MORVAN, Marie-Laure ROUGET, Sandrine ROZEC.

**Absents excusés :** Mme Sandrine LE CORVIC qui a donné procuration à M. Emmanuel MORVAN.  
Mme Laëtitia PALUT qui a donné procuration à M. Michel BROCH.

Le conseil municipal a désigné, Mme Marie-Laure ROUGET, conseillère municipale pour secrétaire.

La séance est levée à 23 h 15.

**N° 050-2021 - OBJET : ADOPTION DES TARIFS COMMUNAUX 2022**

#### **Adoption des tarifs communaux 2022**

Le Conseil Municipal,

Vu les propositions de fixation des tarifs 2022 relatifs aux produits encaissés par les budgets de la commune et budget CCAS présentées par la commission Finances réunie le 30 novembre 2021.

#### **COMMUNE**

<b>Location de matériel</b>	<b>Prop. 2022</b>
Remorque	
Tables	1,80 €
Chaises	0,30 €
Marmites	9,60 €

<b>Cimetière</b>	
<b>Achat d'un caveau</b>	
2 places	1 100,00 €
4 places	2 200,00 €
<b>Concessions de cimetière (2 m²)</b>	
15 ans	45,00 €
30 ans	85,00 €
50 ans	120,00 €
<b>Concession de columbarium</b>	
10 ans	640,00 €
15 ans	895,00 €
<b>Concession de cavurnes</b>	
10 ans	640,00 €
15 ans	895,00 €
<b>Jardin du souvenir</b>	
Puits de dispersion	30,00 €
Concession et utilisation avec plaque et gravure pour 15 ans	100,00 €

<b>Scolaire</b>	
Participation aux frais de fonctionnement des écoles/élève	500,00 €
<b>Location d'immeubles</b>	
Loyers	
Charges locatives / mois	21,50 €

<b>Locations des salles</b>	
<b>Salle des Hortensias</b>	
Journée (8h-1h)	260,00 €
Demie journée (réunion)	60,00 €
15h à 15h soit de (15h à 1h) et de (8h à 15h)	280,00 €
Demie journée après obsèques	31,00 €
<b>Salle des Bruyères</b>	
Journée	100,00 €
Demie journée	50,00 €
<b>Ti an Abériou</b>	
Journée	75,00 €
Demie journée après obsèques	31,00 €
<b>Espace des Châtaigniers</b>	
<b>Particuliers, entreprises de la commune, Associations extérieures sans antenne locale</b>	
Demie journée (8h-15h ou 15h-1h)	200,00 €
Journée (8h-1h)	400,00 €
<b>Entreprises et organismes extérieurs à la commune</b>	600,00 €
<b>Option sono-micros</b>	60,00 €
<b>Option Office</b>	83,00 €
<b>Option vidéo-écran</b>	60,00 €

<b>Bibliothèque</b>	
Adhésion annuelle - Livres & docs audio	18,00 €
Adhésion annuelle - vidéos	
<b>Divers</b>	
<b>Divagation de tous animaux</b>	100,00 €
<b>Droits de place</b>	5,00 €
"    (parking complet)	30,00 €
<b>Livre Mémoire du Drennec</b>	10,00 €
Création de bateau en entrée de propriété (le ml) (dès la création d'un premier bateau)	100,00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'arrêter les tarifs pour l'année civile 2022 tels que présentés dans le tableau ci-dessus.**

Le Maire de LE DRENNEC

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES- 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission à la Préfecture de

Pour extrait conforme au registre.

Le Drennec, le 8 décembre 2021.

Le Maire,

Monique LOAËC.